

**COMMUNE DE MEIGANGA: AVIS  
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N° 01/AONO/C-  
MGA/CIPM/2021 DU 19 JAN 2021  
POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE  
DEUX (02) SALLES DE CLASSE A  
L'ECOLE PUBLIQUE DE GARGA  
LIWIBONA, COMMUNE DE  
MEIGANGA, DEPARTEMENT DU  
MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de GARGA LIMBONA, COMMUNE DE MEIGANGA, département du mberé, région de l'ADAMAOUA.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

1. Travaux préparatoires-etudes
2. Terrassement
3. Fondations
4. Maçonnerie – Elévation
5. Charpente – Couverture-plafond
6. Menuiserie Métallique
7. Électricité
8. Peinture
9. Voiries et Réseaux Divers (VRD).

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de : Vingt et un millions (21 000 000 FCFA).

### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : Trois (03) mois

### **5. Allotissement**

Les travaux sont en un lot unique.

### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit cartierounais et spécialisées dans le domaine considéré.

### **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

### **8. Consultation du dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, au Secrétariat Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

### **9. Acquisition du dossier**

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de: quarante-deux mille (42 000 FCFA). payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

#### **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA au plus tard le 23 FEV 2021 à 14 heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-  
MGA/CIPM/2020 DU 19 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GARGA  
LIMBONA (COMMUNE DE MEIGANGA)  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

#### **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de quatre cent vingt mille (420 800 FCFA) conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

#### **12. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : Quatre cent vingt mille (420 000 FCFA) et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré le 23 FEV 2021 à partir de 15 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **principaux critères éliminatoires**

- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;

- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- absence d'un prix unitaire quantifié
- Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### **Les critères essentiels**

Ils sont relatifs à la qualification des candidats portent à titre indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPA0.

NB: la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPA0.

### **15. Attribution**

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à

con'.pter de la date de remise de leurs offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. : 693 86 33 33

MEIGANGA le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

[Télécharger le DAO](#)

---

**COMMUNE DE NYAMBAKA: AVIS  
APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N°  
002/A0N0/CNY/CIPM/2020 DU 13  
JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION  
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE  
SALLES DE CLASSE ET BUREAU DU  
DIRECTEUR A LA SAR/SM DE  
WASSANDE DANS LA COMMUNE DE**

# **NYAMBAKA ( En Procédure d'Urgence)**

## **1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe et bureau du Directeur à la SAR SM de Wassandé dans la commune de Nyambaka financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle – exercices 2021, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour lesdits travaux.

## **2. Consistance des prestations**

- Les travaux comprennent notamment :
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie – élévation ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

## **3. Coût prévisionnel**

un cout prévisionnel de: trente millions (30 000 000) de Francs CFA.

## **4. Délai de livraison**

### **1. Délai de réponse des soumissionnaires**

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt-un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

### **2. Délai d'exécution :**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (03 mois). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## **5. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

Un prestataire ne peut soumissionner qu'un seul lot.

## **6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEFOP exercice 2021;

## **7. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique et au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphone: 699 00 25 98 /677 31 12 77 E-mail : nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis

## **8. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente mille ) F CFA pour chaque lot au titre des frais d'achat de dossier.



## **9. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont l' original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard le 05 FEV 2021 à 13 heures, locale et devra porter la mention suivante :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°  
02/AONO/CNY/CIPM/2020 DU FRI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET BUREAU  
DU DIRECTEUR A LA SAR SM DE WASSANDE DANS LA COMMUNE DE  
NYAMBAKA**

**(En procédure d'urgence)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## **10. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe] établie par une banque de premier ordre ou une agence d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 600 000 FCFA (Six cent mille) FCFA (2% du montant de l'enveloppe) pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## **11. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel

d'Offres.

### **Présentation des offres**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après,

contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

> L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

> L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

> L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simples enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause et le numéro du lot soumissionné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

### **12. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05 FEV 2021 dès 14 heures par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement] de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

### **13. Critères d'évaluation**

#### **1- Evaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

1ere étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

– 2eme étape : Vérification des offres techniques ;

– 3eme étape ; Ouverture des offres financières ;

#### **2- Critères éliminatoires**

### **Les critères éliminatoires sont les suivants :**

- 1- Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- 3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
- 4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;
- 5- Absence d'un caution de soumission.

NB: Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### **3- Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02] dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 20 000 000 (Vingt millions F CFA);
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission;
- 7- Proposition technique: existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

## **14. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

#### **15. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone ; 699 00 25 98 /675 87 47 87/

NYAMBAKA le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

ABBO OUMAROU